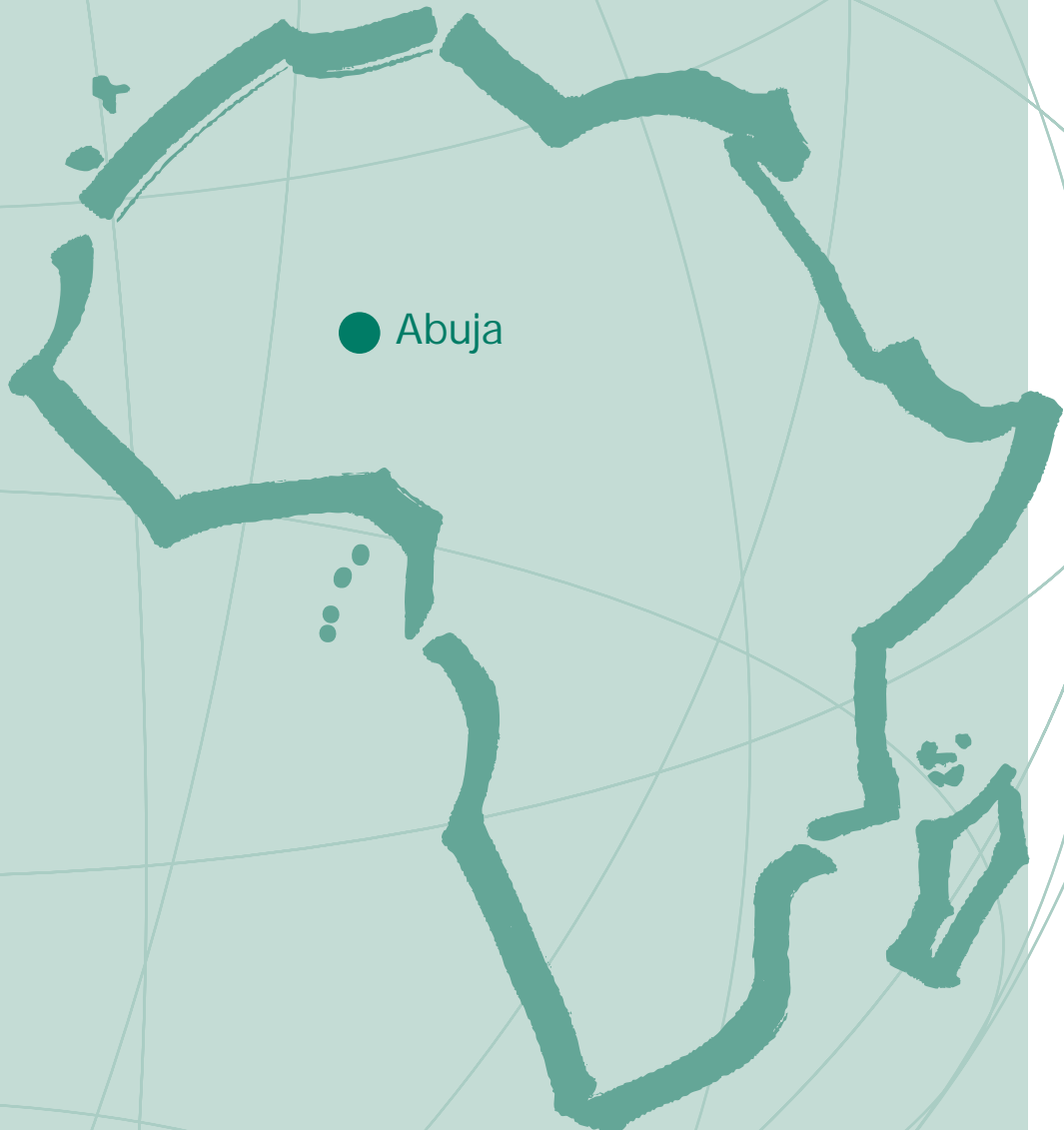


# Nigeria

## Nigeria



### chiffres clés

- Superficie en milliers de km<sup>2</sup> : 924
- Population en milliers (2001) : 116 929
- PIB par habitant en dollars (2001) : 362
- Espérance de vie (2000-2005) : 52.1
- Taux d'analphabétisme (2001) : 34.7



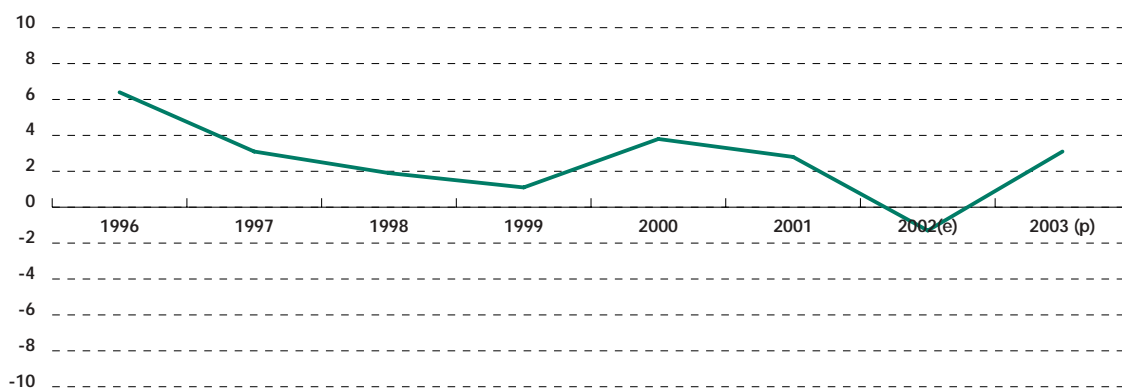
# Nigeria

LES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DU NIGERIA restent mitigées. En 2001, le PIB réel a affiché un rythme de croissance modéré, à 3.9 pour cent, contre une moyenne annuelle de 3.3 pour cent depuis 1995, et les perspectives de croissance demeurent incertaines. En 2002, le PIB réel devait reculer d'environ 1.3 pour cent, avant de renouer avec une croissance positive à 3.1 pour cent en 2003. Les résultats 2001 sont intervenus dans un environnement d'affaiblissement des fondamentaux : exacerbation des pressions inflationnistes, hausse des taux d'intérêt et forte dépréciation du taux de change du naira. La situation budgétaire s'est considérablement dégradée, par suite de l'augmentation des dépenses et du recul des recettes. Le gouvernement du Nigeria a du

mal à réduire les dépenses en raison du fédéralisme budgétaire et, malgré leur progression, les principaux services sociaux, qui influent directement sur la réduction de la pauvreté, n'ont pas connu d'amélioration significative. La situation financière du pays devrait s'améliorer en 2002, avec une contraction du déficit global qui se poursuivra en 2003. La politique d'expansion budgétaire menée par le gouvernement en 2001 a entraîné une croissance monétaire qui a intensifié les pressions inflationnistes et contribué au relèvement des taux d'intérêt et à la dépréciation du naira. L'inflation devrait

La suspension par le Nigeria des remboursements de sa dette extérieure est liée à la baisse des recettes fiscales et aux contraintes extérieures

Figure 1 - Taux de croissance du PIB réel



295

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

néanmoins reculer en 2002 et 2003 avec le redressement budgétaire. Le secteur des échanges a encore été mis à rude épreuve en 2001, la dépendance excessive vis-à-vis des importations comprimant fortement la balance commerciale. Ces difficultés ont contraint le Nigeria à suspendre le remboursement d'une partie de sa dette extérieure en août 2002. Les perspectives pour les échanges sont moyennes : l'excédent commercial devrait reculer en 2002, avant de grimper en flèche en 2003. Les goulets d'étranglement structurels continuent d'entraver la reprise. La tentative de restructuration de l'économie par la privatisation progresse actuellement très lentement.

La phase 1 du programme de privatisations (1988-93) a été qualifiée de succès car elle a significativement bénéficié à l'économie. Cependant, les avancées sont très lentes depuis la réactivation du programme, en 1999. Au début de 2002, il restait quelque 117 entreprises à privatiser dans le cadre d'un programme dont l'achèvement est prévu pour 2003. Ce processus se heurte à une vive opposition de la part des deux chambres du parlement. Des élections se tiendront en avril 2003 et la situation politique est très tendue. En dépit de ces tensions et des violences communautaires, ethniques et religieuses, la démocratie ne semble toutefois pas menacée.

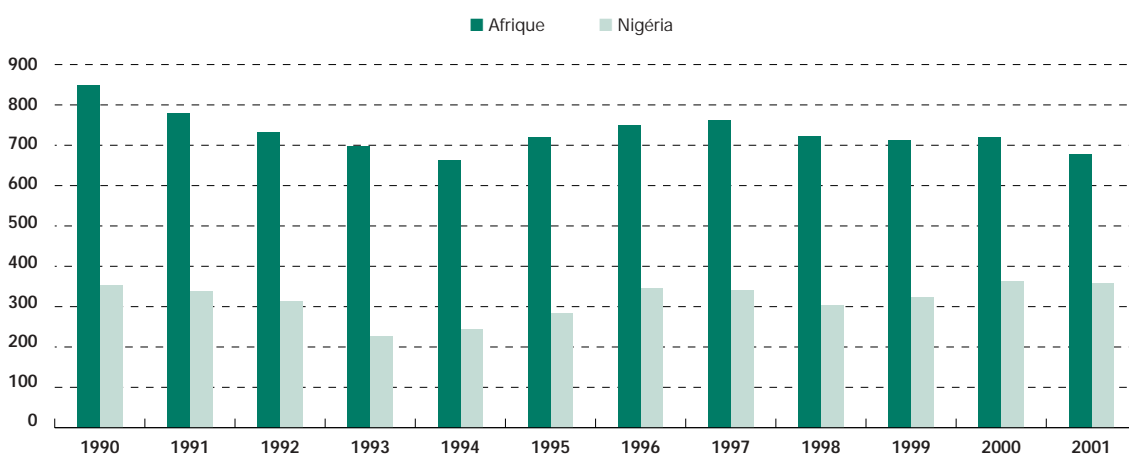
## Développements économiques récents

En 2001, les performances économiques du Nigeria sont restées mitigées. Le PIB réel a enregistré un rythme de croissance modéré, à 3.9 pour cent en 2001, contre 3.8 pour cent en 2000 et une moyenne annuelle de 3.3 pour cent sur la période 1995-99. L'expansion économique de 2001 s'est toutefois inscrite dans un environnement d'affaiblissement des fondamentaux : exacerbation des pressions inflationnistes, hausse des taux d'intérêt, forte dépréciation du naira sur tous les segments du marché des changes et nouvelles tensions

sur le secteur des échanges extérieurs.

La croissance modérée de la production totale en 2001 s'est reflétée dans tous les grands secteurs de l'économie. La production agricole s'est accrue de 3.7 pour cent en 2001, contre 3.1 pour cent en 2000. En 2001, ce secteur entrainait pour 29.3 pour cent dans le PIB et l'ensemble de ses segments ont contribué à cette expansion. La production des cultures de base a progressé de 3.5 pour cent en 2001, contre 3 pour cent en 2000, les principales cultures du pays (maïs, manioc, millet et sorgho) étant toutes à la hausse. Les cultures de rapport ont progressé de 3.4 pour cent en 2001,

Figure 2 - PIB par habitant au Nigeria et en Afrique (en dollars courants)



Source: Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

contre 3.3 pour cent en 2000, du fait essentiellement de l'augmentation de la demande et des prix du marché. La production de coton, de soja, d'huile de palme, de café, de caoutchouc et de cacao s'est ainsi accrue. Ce léger mieux de la production agricole en 2001 s'explique principalement par des conditions climatiques favorables, mais aussi par la mise à disposition de semences à haut rendement et résistantes aux maladies, la faible incidence des ravageurs et des maladies, l'amélioration des techniques après-récolte, ainsi que l'intensification des efforts de recherche par des instituts spécialisés. Dans le même temps, le Nigeria a du mal à atteindre l'objectif de croissance agricole annuelle de 5.8 pour cent fixé par le plan pluriannuel 2000-03. L'expansion de la production agricole reste freinée par des contraintes considérables notamment, comme ce

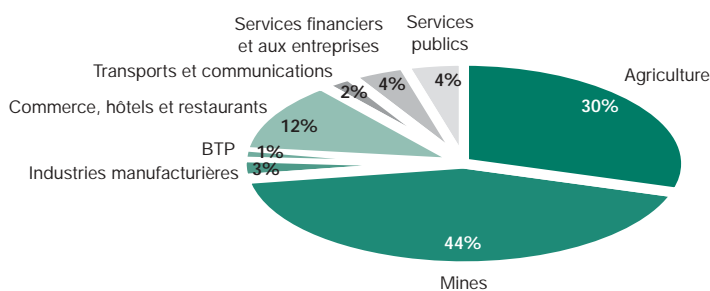
fut le cas en 2001, par des pénuries d'engrais. La quantité totale d'engrais à distribuer cette année-là se montait à 120 000 tonnes, soit 60 pour cent de moins que l'année précédente. La production locale a en effet été quasi nulle en 2001, en raison de la fermeture prolongée de l'usine nationale d'engrais (*National Fertilizer Company of Nigeria* – NAFCO), qui assurait plus de 85 pour cent de la production du Nigeria. Conjugée aux inefficiences de la distribution, cette pénurie d'engrais a privé nombre d'agriculteurs de cet intrant de base.

En 2001, le secteur industriel entrainait pour 45.8 pour cent dans le PIB. La production industrielle a enregistré une progression de 3.3 pour cent, soit des résultats nettement en deçà des 7.6 pour cent de l'année 2000.

La plus forte hausse a été observée dans la production d'électricité (+22.3 pour cent en 2001, contre -6.5 pour cent en 2000). Cette embellie est principalement imputable à la remise en état d'une partie de l'appareil productif et à une meilleure utilisation des capacités existantes. Le secteur manufacturier a enregistré une amélioration modeste : sa production a progressé de 2.9 pour cent, contre 0.4 pour cent seulement en 2000. D'une manière générale, l'expansion de ce secteur provient en grande partie de l'amélioration de l'offre d'intrants, et en particulier du retour à la normale de l'offre de produits pétroliers, d'une modeste amélioration de la distribution d'électricité, ainsi que de la mise en place d'une procédure d'inspection approfondie des importations dans les ports, contraignant les importateurs de produits finis à payer les droits de douane correspondants, ce qui a légèrement renforcé la compétitivité des produits manufacturés locaux. Les progrès enregistrés dans le secteur manufacturier en 2001 sont confirmés par une enquête de la banque centrale du Nigeria (*Central Bank of Nigeria* – CBN) sur l'utilisation des capacités. Selon cette étude, le taux moyen d'utilisation des capacités est passé de 36.1 pour cent en 2000 à 39.6 pour cent en 2001. Par ailleurs, l'expansion du secteur manufacturier nigérian reste généralement freinée par la faiblesse de la demande effective de produits locaux, causée par l'afflux incessant de produits importés meilleur marché et de meilleure qualité, en particulier en provenance d'Asie du Sud-Est, ainsi que par le piteux état des infrastructures sociales et économiques, y compris pour la fourniture d'électricité et l'adduction d'eau. Le secteur manufacturier souffre en outre d'une contraction de ses capacités : ainsi, on ne dénombrerait plus que

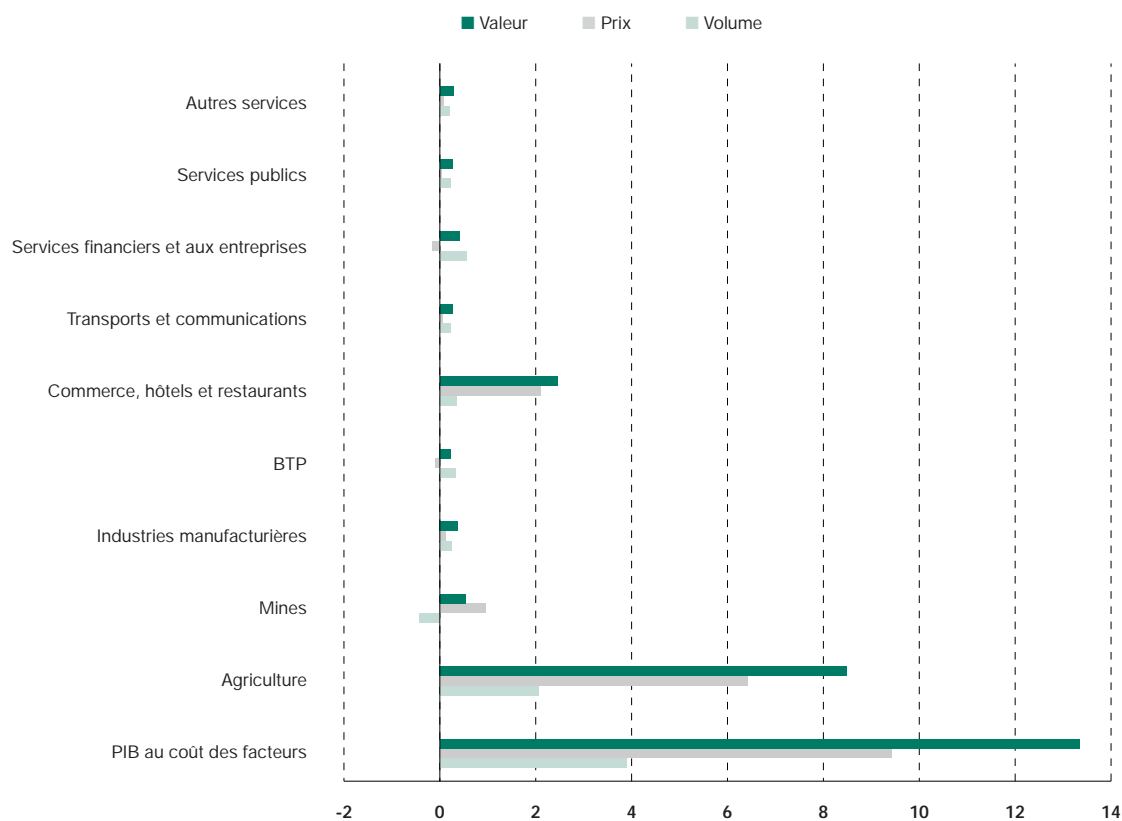
40 entreprises de textile en 2002, soit quatre fois moins qu'au milieu des années 80. Cette situation a poussé le gouvernement à interdire l'importation de tous les tissus imprimés afin de protéger le textile nigérian en difficulté. Le secteur minier a connu une baisse de régime en 2001, la tendance haussière observée en 2000 s'étant en effet essoufflée l'année suivante – la production minière n'a augmenté que de 0.4 pour cent en 2001, contre une expansion de 14.9 pour cent l'année précédente. Ce ralentissement du secteur minier s'explique en grande partie par la faible progression de l'extraction de pétrole brut, qui représente environ 98.7 pour cent de la production totale du secteur. La production de pétrole brut n'a progressé que de 0.4 pour cent en 2001, contre 7.1 pour cent en 2000, par suite de l'abaissement des quotas de l'OPEP, faisant retomber la part du Nigeria à 2.075 millions de barils par jour en février, 1.993 en avril et 1.911 en septembre 2001. Cette tendance baissière s'est poursuivie tout au long de 2002, le niveau atteignant 1.787 million de barils par jour à compter de janvier. Cependant, selon les données communiquées par l'Agence internationale de l'énergie, la production de brut s'établissait à 2.17 millions de barils par jour en octobre 2001 et à 2.08 millions en novembre. Pour décembre 2001, les autorités nigérianes ont fixé la production de brut à 1.992 million de barils par jour. Ces niveaux sont nettement supérieurs aux quotas de l'OPEP, ce qui confirme l'opinion selon laquelle le Nigeria est le pays qui les respecte le moins. Dans le même temps, il était difficile d'imaginer que le Nigeria réduirait substantiellement sa production, car l'abaissement des quotas a coïncidé avec la chute des cours du pétrole. Le prix sur le marché spot du brut de référence nigérian,

Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2001



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 2001



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

le *Bonny Light* (370 API), avoisinait 24.53 dollars le baril en 2001, soit un recul de 14.1 pour cent par rapport à 2000. En outre, la compagnie pétrolière nigérienne (*Nigeria National Petroleum Corporation – NNPC*) a commencé à exploiter en 2001 le gisement d'Okono, ce qui inaugure la production de pétrole offshore de ce pays. Le deuxième gisement, Okpoho, devrait être mis en exploitation à la mi-2003.

En 2001, la part des services dans le PIB total s'est maintenue à 24.8 pour cent. Ce secteur a enregistré une croissance de 4.8 pour cent, contre 3.4 pour cent en 2000. Le commerce de distribution (gros et détail), soit environ 11.7 pour cent du PIB, a progressé de 2.9 pour cent, tandis que le BTP, 2.3 pour cent du PIB, affichait un rythme de croissance d'environ 15.3 pour cent. Cette dernière branche a bénéficié de l'augmentation des dépenses publiques, à l'échelon fédéral et des États, consacrées à la construction et l'entretien des routes et des ponts, ainsi qu'à la remise

en état ou la modernisation des ports et aéroports. Parmi les principales activités, citons le lancement de la reconstruction du terminal des vols intérieurs de l'aéroport Murtala Muhammed dans le cadre d'un contrat CET (construction-exploitation-transfert), et des travaux de maintenance à l'aéroport international d'Abuja. Il convient également de mentionner la remise en état et les travaux connexes dans le complexe portuaire d'Apapa, le terminal conteneurs de Lily Pond ainsi que la jetée bituminée de Port-Harcourt. La déréglementation des télécommunications, en 2001, a dopé le secteur des services. La commission nationale des télécoms (*Nigeria Communication Commission – NCC*) a attribué des licences GSM à deux nouveaux opérateurs privés, en plus de celle que détenait NITEL. Deux de ces trois opérateurs ont commencé leurs activités au cours de l'année et, à la fin 2001, environ 300 000 abonnements de téléphonie mobile avaient été souscrits, portant le nombre de lignes opérationnelles à 726 500, soit environ 1 pour 165 habitants, contre 1 pour 284 seulement en 2000.

Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1995	1999	2000	2001	2002 (e)	2003 (p)
<b>Formation brute de capital</b>	<b>16.3</b>	<b>24.9</b>	<b>18.7</b>	<b>20.7</b>	<b>22.3</b>	<b>21.9</b>
Secteur public	5.3	10.0	9.6	12.6	13.4	13.2
Secteur privé	11.1	14.9	9.1	8.1	8.9	8.8
<b>Consommation finale</b>	<b>83.0</b>	<b>74.7</b>	<b>66.3</b>	<b>73.4</b>	<b>73.4</b>	<b>70.1</b>
Publique	7.3	12.8	20.1	24.0	24.2	23.5
Privée	75.7	61.9	46.2	49.3	49.2	46.6
<b>Solde extérieur</b>	<b>0.7</b>	<b>0.4</b>	<b>15.0</b>	<b>5.9</b>	<b>4.2</b>	<b>7.9</b>
Exportations	44.3	35.5	51.4	46.9	46.6	48.5
Importations	-43.6	-35.1	-36.4	-41.0	-42.4	-40.6

Source : : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI.

L'analyse des composantes de la demande en 2001 montre que le gouvernement a intensifié sa participation dans l'activité économique, tant au niveau de la consommation que de l'investissement. La part du secteur public dans la formation brute de capital s'est fortement accrue, car le gouvernement a fini par céder devant la situation politiquement intenable provoquée par la chute récente des investissements publics. La consommation publique a, elle aussi, atteint des niveaux record en 2001. Malheureusement, le Nigeria a financé ces activités grâce à la manne pétrolière de 2000, ce qui fait naître des doutes quant à leur pérennité en l'absence de nouvelles recettes pétrolières. Cependant, étant donné la difficulté à réduire la consommation publique au Nigeria, le gouvernement pourrait être contraint de recourir à des mesures défavorables à l'économie afin de soutenir les niveaux de consommation. Les pouvoirs publics devaient maintenir un niveau d'investissement élevé, malgré le tassement de la consommation publique en 2002 et 2003.

## Politique macro-économique

### Politique budgétaire et monétaire

La situation budgétaire du Nigeria traduit sa dépendance vis-à-vis du secteur pétrolier. En 2001, malgré l'accroissement de l'ensemble des recettes publiques, la hausse encore plus importante des dépenses a déséquilibré le budget : l'excédent de 2.6 pour cent du PIB enregistré en 2000 a laissé la place à un déficit de 3.1 pour cent. Le solde primaire a lui aussi reculé,

passant de 10 à 5.2 pour cent du PIB sur cette même période.

En 2001, les recettes totales de l'État nigérian ont augmenté, atteignant 48.8 pour cent du PIB, contre 45.9 pour cent l'année précédente. Les revenus pétroliers ont progressé de 7.3 pour cent cette année-là, pour représenter 76.5 pour cent du total, sous l'effet de la flambée du cours du brut par rapport aux 22 dollars le baril retenus dans le budget (le prix du *Bonny Light* [370 API], brut de référence nigérian, avoisinait sur le marché spot 24.53 dollars le baril en 2001). Les autres catégories de recettes ont également fortement progressé, de 66.6 pour cent en 2001 contre 39.9 pour cent en 2000. La part représentée par l'impôt sur les sociétés s'est accrue de 34.4 pour cent, tandis que celle des droits de douane et d'accise ainsi que de la TVA gagnaient respectivement 68.1 et 56.9 pour cent. L'envolée des revenus non pétroliers s'explique en 2001 par l'accroissement des rentrées correspondant aux droits d'importation consécutif à l'adoption, durant l'année, d'un programme d'inspection de l'intégralité des importations. L'État a confirmé dans le budget 2002 que l'inspection avant expédition cesserait en juin 2002 et que l'inspection à destination débiterait en juillet 2002. Par ailleurs, l'ouverture courant 2002 de bureaux supplémentaires de collecte de la TVA a contribué à la hausse des recettes. Les dépenses sont, quant à elles, passées de 43.3 pour cent du PIB en 2000 à 51.9 pour cent en 2001. Cette hausse s'explique par une progression des dépenses courantes et en capital. Le surcroît de dépenses récurrentes est la conséquence de l'accroissement des frais généraux et des paiements

au titre du service de la dette. Les dépenses en capital ont quant à elles progressé à la suite de l'augmentation des budgets débloqués pour les projets économiques « prioritaires », comme les routes, l'adduction d'eau, l'électricité et l'acier.

Début 2001, les autorités fédérales se sont engagées à maîtriser les dépenses par une lutte contre les gaspillages et la corruption. Cependant, leurs efforts ont été entravés par le fédéralisme budgétaire du pays. L'opacité et l'absence de responsabilités en matière budgétaire aux niveaux inférieurs de gouvernement sont en effet propices à l'indiscipline dans la gestion des ressources. Face à la dégradation du solde budgétaire, les autorités devront trouver en 2002/03 comment s'attaquer aux effets du fédéralisme budgétaire, qui continue d'exacerber le problème de l'excédent de liquidité en pesant sur les prix intérieurs, le taux de change et les taux d'intérêt. Le budget 2002 prévoyait toutefois d'importantes dépenses, sur la base de projections optimistes des cours du pétrole.

Ces prévisions de dépenses reposaient également sur deux autres éléments : les recettes des privatisations, dont le montant est incertain en raison des problèmes rencontrés par l'État pour mettre son programme à exécution dans les délais ; et la restitution des biens expropriés par le précédent régime militaire, dont l'évaluation et la localisation sont délicates. Au second semestre, le budget s'est heurté à des problèmes de non-application, ce qui s'est répercuté sur les engagements extérieurs du Nigeria. Les finances publiques devraient donc être placées sous le signe de la modération. Les recettes totales devraient entrer pour 48.1 pour cent dans le PIB en 2002, tandis que les dépenses totales conserveront une part de 51.8 pour cent. En 2003, les recettes publiques devraient grimper en flèche, ce qui améliorera encore la situation budgétaire globale.

Le Nigeria a maintenu en 2001 l'objectif premier de sa politique monétaire : la stabilité des prix et du taux de change. Cependant, l'environnement était

Tableau 2 - Tableau des opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1995	1999	2000	2001	2002 (e)	2003 (p)
<b>Recettes totales (avec dons)<sup>a</sup></b>	<b>22.5</b>	<b>29.7</b>	<b>45.9</b>	<b>48.8</b>	<b>48.1</b>	<b>49.7</b>
Recettes fiscales	9.2	9.6	15.0	18.5	18.4	18.5
Dons	2.9	2.1	7.8	8.7	8.5	9.0
<b>Dépenses totales (et prêts nets)<sup>a</sup></b>	<b>18.3</b>	<b>37.0</b>	<b>43.3</b>	<b>51.9</b>	<b>51.8</b>	<b>48.2</b>
Dépenses courantes	7.6	17.6	16.3	17.3	16.9	15.6
<i>Sans les intérêts</i>	3.9	9.6	8.9	9.0	9.1	8.8
Salaires	1.6	4.1	6.6	6.1	5.9	5.7
Paievements d'intérêts	3.7	8.0	7.4	8.3	7.8	6.8
Dépenses en capital	5.3	10.8	11.8	18.2	19.4	19.0
<b>Solde primaire</b>	<b>7.8</b>	<b>0.8</b>	<b>10.0</b>	<b>5.2</b>	<b>4.2</b>	<b>8.3</b>
<b>Solde global</b>	<b>4.2</b>	<b>-7.3</b>	<b>2.6</b>	<b>-3.1</b>	<b>-3.6</b>	<b>1.5</b>

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

largement défavorable. L'État a en effet poursuivi ses opérations d'expansion budgétaire en injectant massivement des liquidités dans l'économie, ce qui a accéléré la croissance monétaire et intensifié les pressions inflationnistes. Les déséquilibres macro-économiques ainsi provoqués ont contribué à la rupture de l'accord de confirmation signé avec le FMI en octobre 2001, même si c'est une cause technique qui est invoquée : l'État n'a pas rempli les critères de performance, en particulier en ce qui concerne les objectifs budgétaires.

La croissance 2001 des agrégats monétaires a largement dépassé les prévisions du gouvernement. La masse monétaire au sens large (M2) s'est accrue de 27 pour cent (contre un objectif déclaré de 12.2 pour cent), sous l'effet de la progression de la masse monétaire au sens étroit (M1) et de la quasi-monnaie. L'agrégat M1 a enregistré une hausse de 28.1 pour cent (contre un objectif déclaré de 4.3 pour cent) par suite de l'augmentation des crédits bancaires accordés aux entreprises du pays et des avoirs bancaires nets étrangers,



du fait de la poursuite de la monétisation des recettes pétrolières excédentaires. Les crédits injectés par les banques dans l'économie nigériane se sont dans l'ensemble fortement accrus (+75.8 pour cent, contre un objectif 15.8 pour cent pour l'année), traduisant l'augmentation des crédits au secteur privé (72.4 pour cent du total) et au secteur public (27.6 pour cent). Pour ce dernier, l'expansion du crédit résulte du financement du déficit budgétaire par la CBN, tandis que, pour le privé, elle s'explique par les pressions persistantes exercées durant l'année par la demande sur le marché des changes.

Face à cette situation de surchauffe budgétaire, la CBN a notamment progressivement relevé le taux de réescompte minimum de 650 points de base entre janvier et septembre 2001, ainsi que le niveau de réserves obligatoires (de 10 à 12.5 pour cent) et le ratio de liquidité des banques de dépôt (de 35 à 40 pour cent). Pour pallier le problème de liquidité du système bancaire, la banque centrale a également introduit en plus des bons du Trésor traditionnels son propre instrument d'intervention, les certificats CBN.

En dépit des mesures de maîtrise de l'expansion monétaire, les tensions inflationnistes modérées qu'avait connues le Nigeria pendant les quatre années précédentes ont cédé la place en 2001 à une poussée inflationniste : l'inflation est ainsi passée de 6.9 à 18.9 pour cent de 2000 à 2001. Cette flambée est imputable à la dépréciation du taux de change du naira, aux insuffisances de la fourniture d'électricité et des infrastructures ainsi qu'à la hausse des taux d'intérêt, ce qui s'est traduit par des coûts de production intérieurs élevés. Cependant, l'inflation devrait tomber à 13.4 pour cent en 2002 et à 11.9 pour cent en 2003, grâce à l'amélioration de la situation budgétaire.

Les taux d'intérêt sont par ailleurs influencés par l'état des liquidités bancaires ainsi que par les mesures visant à résoudre le problème de l'offre excédentaire de liquidité. Grâce à son ajustement volontariste du taux de réescompte minimum, la CBN a maintenu une politique de taux d'intérêt flexible. Le taux d'émission des bons du Trésor a progressé, passant de 13 pour cent en décembre 2000 à 20.5 pour cent un an plus

tard. Les taux des dépôts et des prêts bancaires ont eux aussi été relevés : le taux moyen des dépôts à terme à diverses échéances a suivi une tendance ascendante, passant de 7.9-12.8 pour cent en décembre 2000 à 12-18.4 pour cent fin décembre 2001. Le taux moyen des prêts bancaires a connu la même évolution. Le taux de base et le taux maximum moyens sont respectivement passés de 21 et 25.8 pour cent en décembre 2000 à 26 et 31.2 pour cent un an plus tard.

Face à la difficulté de l'environnement monétaire en 2001, la CBN a formulé, début 2002, des mesures visant à stabiliser les prix et à inverser la tendance inflationniste en 2002/03. Elle inscrit désormais sa politique dans une perspective à moyen terme : le nouveau programme est planifié sur deux ans, contrairement aux précédents qui ne couraient que sur un an. La CBN a en effet constaté que les mesures de politique monétaire influaient avec un temps de retard considérable sur les objectifs ultimes de la politique. Ce changement devrait permettre de supprimer ce problème de décalage temporel et de réduire le plus possible les réactions exagérées aux chocs temporaires. La principale stratégie de la CBN consiste à maîtriser effectivement les injections anticipées de liquidité qui pourraient provenir des dépenses publiques excessives réalisées en 2002/03 afin d'en minimiser l'effet négatif sur les prix et le taux de change. Outre les seuils de réserves obligatoires et les opérations de réescompte, les opérations d'*open market* (OMO) restent toutefois le premier instrument de gestion monétaire.

Sur le marché des changes, il existe actuellement quatre taux différents : celui du marché des changes interbancaire (*Interbank Foreign Exchange Market – IFEM*) utilisé par la CBN ; un taux de change interbancaire fixé par un groupe de banques commerciales (*Nigerian Inter-Bank Foreign Exchange Fixing – NIFEX*) ; le taux des bureaux de change ; et le taux du marché parallèle. En 2001, le taux de change du naira s'est déprécié par rapport au dollar des États-Unis sur tous les segments du marché des changes. Sur l'IFEM, la monnaie a perdu environ 9.6 pour cent sur le premier semestre 2001 et est restée relativement stable pendant le reste de l'année. Sur les autres segments, c'est-à-dire les bureaux de change et le marché parallèle,

l'érosion a été plus importante : le naira a cédé environ 10.3 pour cent sur l'année. La CBN a pris des mesures en 2001 favorisant un bon déroulement des transactions sur l'IFEM du fait de la persistance des pressions sur le marché. Parmi ces mesures figurent l'établissement d'un comité chargé de surveiller l'utilisation des fonds de l'IFEM ; le débit direct sur les comptes des banques de l'équivalent en naira des sommes achetées ; l'interdiction d'utiliser les fonds de l'IFEM pour financer des effets à encaisser, pour lesquels l'autorisation avait été accordée en 1993 et 1994 ; et le plafonnement des sorties de devises autorisées, à 10 000 dollars par trimestre pour les déplacements professionnels (*Business Travel Allowance* – BTA) et à 5 000 dollars par semestre pour les déplacements personnels (*Personal Travel Allowance* – PTA).

### Position extérieure

Le Nigeria continue de progresser sur la voie de la libéralisation de ses échanges extérieurs. Même si l'on entend souvent qu'il ne remplit pas entièrement les obligations fixées par l'OMC, il révisé régulièrement dans ses budgets annuels les droits de douane et d'accise afin d'ouvrir davantage ses échanges. Le Nigeria applique actuellement au moins sept taxes et des droits de douane allant de 0 à 100 pour cent. Sur la période 1995-2000, la grille des droits de douane et d'accise a permis de libéraliser les échanges extérieurs par un abaissement des droits de douane moyens sur les importations, qui sont passés de 24 à 12 pour cent. En 2001, sur environ 5 000 positions du code tarifaire, 70 ont été relevées (de 25 pour cent en moyenne) et 437 diminuées (d'environ 9 pour cent en moyenne). Ces changements auraient permis de ramener les droits de douane moyens

à l'importation à 11.5 pour cent. De même, dans le budget 2002, l'État a pris de nouvelles dispositions afin de réduire encore ce taux : sur 136 positions du code tarifaire, 35 ont été relevées et 131 diminuées. En particulier, une large gamme de produits alimentaires de « luxe » importés sont désormais soumis à un droit de douane de 100 pour cent. Il s'agit notamment de la margarine, des saucisses, des sucreries, des chewing-gums, du chocolat, des pâtes, des aliments préparés (comme les pétales de maïs soufflés), du pain, des crèmes glacées, de la bière, du vin et des spiritueux. Des droits de 100 pour cent frappent également le tabac et les produits du tabac comme les cigares. En 2001, la liste des produits interdits à l'importation incluait les sacs de ciment, l'huile végétale en vrac, la farine de blé, le millet, le sorgho, les pneus rechapés et usés, les serpentins anti-moustiques et les machines à sous. En 2002, les réfrigérateurs, les climatiseurs et les compresseurs usagés sont venus compléter cette liste.

Le secteur nigérian des échanges a subi de nouvelles pressions en 2001, consécutives à une forte contraction de l'excédent commercial, imputable au problème persistant de dépendance excessive vis-à-vis des importations, alors même que les recettes d'exportation s'effritent. En 2001, les exportations nigérianes ont augmenté de 8.9 pour cent en valeur pour atteindre 18.9 milliards de dollars, le secteur pétrolier entrant pour 98.7 pour cent dans ce total. Cette même année, elles représentaient 44.5 pour cent du PIB, contre 49 pour cent en 2000. Par ailleurs, les importations totales ont progressé de 31.5 pour cent en 2001 (à 10.3 milliards de dollars), soit 31.2 pour cent du PIB, contre 26.4 pour cent en 2000. Cette hausse s'explique par l'augmentation de la demande de produits finis et de matières premières.

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	1995	1999	2000	2001	2002 (e)	2003 (p)
Balance commerciale	11.2	7.6	22.7	13.3	11.7	15.1
Exportations de biens (f.o.b.)	41.7	33.1	49.0	44.5	43.9	45.9
Importations de biens (f.o.b.)	-30.6	-25.4	-26.4	-31.2	-32.2	-30.9
Services	-10.5	-7.2	-7.1	-6.4		
Revenu des facteurs	-7.9	-9.7	-10.2	-6.0		
Transferts courants	2.6	4.6	4.2	4.3		
<b>Solde des comptes courants</b>	<b>-4.6</b>	<b>-4.7</b>	<b>9.5</b>	<b>5.2</b>		

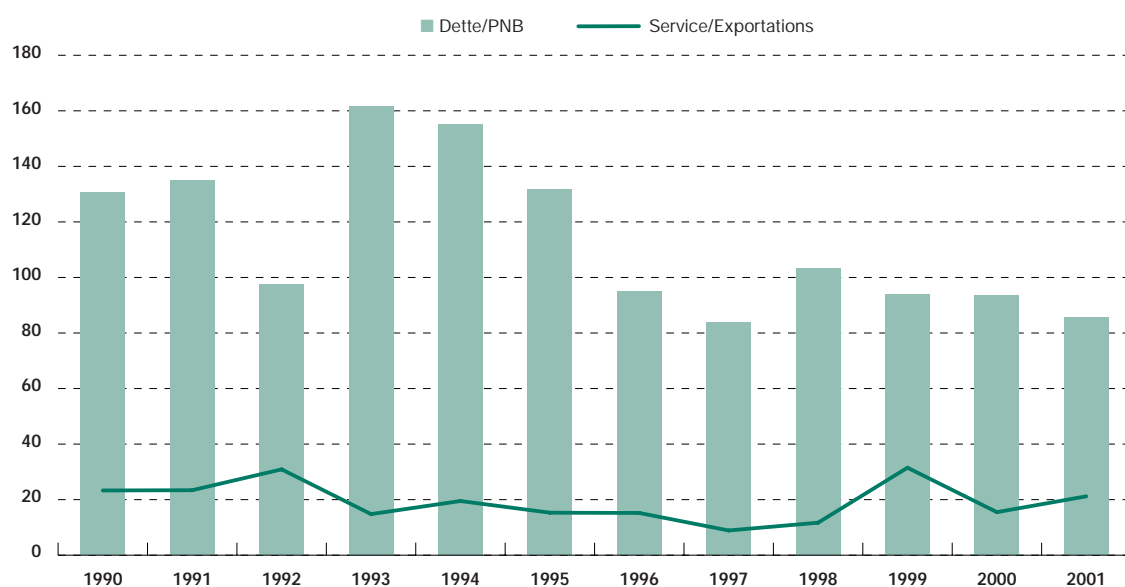
Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI.

Par conséquent, l'excédent commercial a reculé, passant de 10.4 milliards de dollars (22.7 pour cent du PIB) en 2000 à 8.5 milliards (13.3 pour cent) en 2001, entraînant un repli de la balance des comptes courants qui est quant à elle redescendue de 9.5 pour cent du PIB en 2000 à 5.2 pour cent l'année suivante. L'excédent commercial devrait enregistrer un nouveau recul et tomber à 11.7 pour cent du PIB pour 2002, selon les estimations. Il devrait toutefois augmenter significativement en 2003, à 15.1 pour cent du PIB, du fait de la hausse des exportations et du ralentissement des importations.

Fin décembre 2001, l'encours de la dette extérieure du Nigeria s'élevait à 28.4 milliards de dollars. Sa ventilation montre que le Club de Paris est le plus important créancier (77.9 pour cent), suivi par les institutions multilatérales (9.9 pour cent), le Club de Londres (7.2 pour cent), les détenteurs de billets à ordre (4.6 pour cent) et les créanciers bilatéraux n'appartenant pas au Club de Paris (0.4 pour cent). En 2001, la stratégie de gestion de la dette adoptée par le Nigeria reposait essentiellement sur le programme de conversion de la dette. Cette année-là, le nombre de demandes reçues par ce programme est tombé à 14,

contre 20 l'année précédente, et deux d'entre elles (d'un montant global de 714.4 millions de dollars) ont été acceptées. Fin 2001, la dette extérieure, estimée à 26.6 millions de dollars, a été rachetée par adjudication, tandis que 0.8 million de dollars de dette ont été annulés dans le cadre des accords hors adjudication. En 2001, le Nigeria a obtenu un rééchelonnement de sa dette auprès de ses créanciers du Club de Paris, sur une base individuelle. Le Nigeria avait en effet clairement annoncé qu'il ne serait pas en mesure d'honorer en 2002 ses remboursements, estimés à 2.5 milliards de dollars pour le seul Club de Paris, en raison de l'effondrement des cours du pétrole. Face à une telle situation, le budget 2002 n'a alloué que 1.7 milliard de dollars au service de la dette, contre les 3.3 milliards prévus. Les différents créanciers du Club de Paris ont par conséquent engagé isolément des négociations de rééchelonnement avec le Nigeria pour éviter que le pays ne se trouve en cessation de paiements. Cependant, étant donné l'importance du manque à gagner qui avait empêché la mise en œuvre du budget, en août 2002, le Nigeria a officiellement admis qu'il connaissait une crise de la dette et qu'il n'était plus en mesure de rembourser. Il a invoqué la dégringolade des cours du pétrole et l'échec de certains de ses projets de privatisation. Par

Figure 5 - Part de l'encours de la dette dans le PNB et ratio du service sur les exportations (en pourcentage)



Source : Banque mondiale.

conséquent, alors qu'il cherchait à rééchelonner ses remboursements, le pays les a pour la première fois complètement suspendus sur certains types de dette. Cette décision constitue aussi une réaction face à l'effondrement des réserves extérieures du pays qui, en août 2002, avaient baissé d'un cinquième par rapport à décembre 2001. Mais on peut également penser que cette décision, qui a eu un fort retentissement dans le pays, a été motivée par des raisons politiques. En effet, il ne s'agit sûrement pas d'une coïncidence si la suspension de la dette a été annoncée alors même que le président Obasanjo risquait une mise en accusation de la part des deux chambres du parlement nigérian.

## Questions structurelles

Le Nigeria continue de réformer, de déréglementer et de réorganiser son économie afin de supprimer les goulets d'étranglement persistants qui entravent la reprise et la croissance. En 2001, il a poursuivi ses investissements dans des domaines où il détient un avantage comparatif, en particulier les secteurs pétrolier et gazier. Les pouvoirs publics ont signé un accord de partage de la production avec Chevron/Texaco et ses partenaires pour le bloc pétrolier en eau profonde OPL250. Début 2002, dans le cadre de sa politique de libéralisation du segment aval de sa sphère pétrolière, le gouvernement s'est remis à accorder des autorisations pour la construction et l'exploitation de raffineries privées au Nigeria. Fin 2001, le coréen *Hyundai Heavy Industries* a signé des contrats avec *Nigeria Liquefied Natural Gas* (NLNG) portant sur la construction de quatre navires méthaniers – dont la livraison est prévue en 2004 et 2006 – qui doivent transporter le gaz depuis l'usine de Bonny Island. Hyundai a déjà commencé à bâtir trois autres navires – dont la mise en service était prévue pour fin 2002 – pour le compte de NLNG. De même, début 2002, Royal Dutch/Shell a annoncé qu'il envisageait de procéder à un nouvel investissement de 7.5 milliards de dollars sur cinq ans, avec ses partenaires nigériens du secteur pétrolier et gazier.

Le Nigeria poursuit son programme de privatisations qui progresse actuellement très lentement. Le processus est relativement ancien dans ce pays, puisqu'il remonte

à mars 1988, date à laquelle le gouvernement a mis en place une commission technique sur la privatisation et la commercialisation (*Technical Committee on Privatisation and Commercialisation* – TCPC), chargée de superviser le programme destiné à améliorer l'efficacité et la fiabilité opérationnelles des entreprises publiques ; réduire la dépendance de ces dernières vis-à-vis du Trésor ; rétrécir les frontières du capitalisme d'État et mettre en avant l'initiative privée ; et encourager l'actionnariat populaire. Sur la période 1988-93, qui correspond à la phase 1 du programme de privatisations, 88 entreprises publiques sont passées aux mains du privé. Il s'agissait de structures dans lesquelles l'État nigérian a investi conjointement avec des investisseurs étrangers ou locaux privés. A l'exception des sociétés de commercialisation du ciment et du pétrole, la plupart de ces entreprises affichaient une faible capitalisation. La phase 1 a été qualifiée de succès : elle a en effet permis à l'État d'enregistrer des revenus considérables (la vente de parts et d'actifs découlant de la privatisation de 55 entreprises a dégagé plus de 3.7 milliards de naira de recettes brutes) ; ensuite, elle a réduit le clientélisme politique dans les nominations aux conseils d'administration (l'État a abandonné quelque 280 sièges d'administrateurs dans les entreprises privatisées) ; enfin, elle a permis à l'actionnariat populaire de progresser (plus de 800 000 personnes sont ainsi devenues actionnaires et leur nombre a été quasiment multiplié par deux par rapport à 1988, année du lancement de ce processus). La TCPC a cessé ses activités en juin 1993. Depuis 1999, le Nigeria mène un autre programme de privatisations, en trois phases, reprenant le processus là où la TCPC s'est arrêtée. La première phase, achevée fin 2000, incluait la vente des participations de l'État dans une douzaine d'entreprises, notamment des banques et des compagnies pétrolières, des groupes cimentiers et des assurances. La deuxième phase, censée se terminer en 2000, n'a en fait commencé qu'en 2001 et rencontre depuis des problèmes. L'assemblée nationale s'oppose à la privatisation prévue d'entreprises publiques de premier plan comme la compagnie pétrolière NNPC, l'entreprise d'imprimerie et de frappe de la monnaie *Nigeria Security Printing and Minting Company* (NSPMC), *Niger Dock*, *Sadiq Petroleum* et l'opérateur télécoms NITEL, entre autres. Début 2001, l'État a signé un accord avec la Banque

mondiale prévoyant une augmentation des crédits octroyés par celle-ci pour soutenir ce programme. Le Nigeria s'est vu proposer un allègement de sa dette en échange de la privatisation des entreprises publiques principales, dont l'agence nigériane d'électricité (*National Electric Power Authority – NEPA*), NITEL et *Nigeria Airways*. Cependant, l'organe consultatif de la Banque mondiale auprès du gouvernement nigérian pour la privatisation de *Nigeria Airways* a quitté le pays en mai 2001, au motif que ses conseils n'étaient pas entendus. Cette décision est consécutive à l'opposition de la chambre des représentants à la vente de *Nigeria Airways*. Au dernier trimestre 2001, le gouvernement a engagé la privatisation de NITEL en cédant 51 pour cent de sa participation à un important investisseur, qui a versé un acompte de 10 pour cent sur le prix du marché. Les 49 pour cent restants devaient être cédés courant 2002 à de petits investisseurs, *via* le marché.

Début 2002, l'État détenait toujours 117 entreprises, dans les télécommunications, l'énergie, les engrais, l'acier, l'aéronautique, l'assurance, le transport, le papier, le sucre, le ciment, l'automobile, la finance et les médias. La cession de ces entités devrait s'achever fin 2003. En 2002, l'État a inscrit 24 entreprises sur la liste des privatisations ; cependant, le programme a continué de rencontrer une vive opposition. En octobre 2002, en demandant au président de suspendre la privatisation de la NEPA, le sénat a soulevé des questions qui font planer le doute sur la capacité du gouvernement à poursuivre son programme de privatisations.

Dans le secteur financier, le processus de libéralisation entrepris par le gouvernement a été dopé en 2001 avec l'introduction des activités de banque universelle. Les principes directeurs s'appliquant à ce secteur autorisent en effet les banques à s'engager dans une ou plusieurs activités sur le marché monétaire (notamment la compensation), sur les marchés financiers et dans les services d'assurance. Preuve de l'importance de la demande de libéralisation du secteur bancaire et de la lenteur des réformes, sur 21 dossiers de candidature à différents stades de traitement, un seul agrément avait été concédé fin 2001. C'est la *Guardian Express Bank Plc.*, qui ne pouvait pas commencer ses activités, qui en a bénéficié. Sur le segment des autres établissements

financiers, des agréments ont été accordés à trois établissements non bancaires – *Folu Financial and Securities Limited*, *Blue-Wall BDC Limited* et *Yobe Savings and Loans Limited*. Un accord de principe a également été donné à *Provident Savings and Loans* (prêts immobiliers) et à *Infinix Capital Limited* (activités financières). En 2001, la *Nigerian Agricultural Cooperative and Rural Development Bank*, qui avait été restructurée, et la *Bank of Industry* ont commencé à fonctionner. Pour superviser efficacement les établissements financiers non bancaires, la CBN a mis sur pied un nouveau service, appelé OFID (*Other Financial Institutions Department*).

En 2001, un effort a été fait pour rationaliser les accords institutionnels sur le marché financier nigérian. Par conséquent, la bourse d'Abuja (*Abuja Stock Exchange*), créée en 2000, a été renommée *Abuja Commodity Exchange*, pour signifier qu'elle passait de transactions sur des titres à des transactions sur des marchandises. Ainsi, la bourse nigériane (NSE) est restée la seule place boursière du pays. En 2001, la NSE a réussi à améliorer les infrastructures du marché en modernisant son système automatique de transactions, en élargissant la base d'investisseurs et en consolidant sa place dans le monde. Elle a signé un protocole d'accord avec la bourse égyptienne, qui est venu s'ajouter aux trois déjà signés avec d'autres places africaines au cours de ces trois dernières années. Les marchés financiers nigériens ont enregistré des performances remarquables en 2001, la plupart des indicateurs affichant une tendance haussière. Au total, le volume, la valeur et le nombre des transactions sur le marché secondaire ont respectivement progressé sur l'année de 18.7, 104.9 et 65.9 pour cent. La capitalisation boursière s'est, elle aussi, fortement accrue : +40.1 pour cent sur l'année.

## Contexte politique et social

En 2001, la fragile démocratie du Nigeria a été ébranlée par la montée des tensions politiques et des violences communautaires et ethniques. Plusieurs querelles régionales et nationales ont compromis les efforts visant à renforcer la confiance dans un processus

politique ordonné. La situation a dégénéré après l'assassinat du ministre de la Justice, fin 2001. Au niveau régional, l'introduction de la *charia* (loi islamique) dans les États du Nord du pays et, en particulier, l'application de celle-ci aux affaires pénales à compter de 2000, constitue une source de conflits violents sur tout le territoire. Par ailleurs, la *charia* représente un grand danger pour le Nigeria, car elle remet en question la capacité et la volonté du pouvoir fédéral à protéger les droits de tous les Nigériens. Au niveau national, les profonds clivages ethniques, présents depuis longtemps dans tout le pays et souvent attisés par les intérêts politiques, la pauvreté et les inégalités, continuent de menacer la viabilité du système politique. Cette brèche s'est élargie après l'assassinat du ministre de la Justice, qui a obligé le gouvernement à déployer des troupes dans certaines parties des États d'Osun et d'Oyo pour prévenir d'éventuelles représailles. Alors que le Nigeria se prépare à des élections au niveau local, des États et fédéral, prévues entre le 29 mars et le 29 avril 2003, le climat politique devient de plus en plus lourd, ce qui renforce les tensions ethniques et religieuses. Une tornade politique s'est déclenchée à propos de la révision de la loi électorale, qui a fixé les diverses échéances électorales au mois de mars 2003. Les gouverneurs des États voulaient que les élections locales se tiennent en avril 2002 et ont contesté la loi électorale à la Cour suprême. Le président lui-même a été menacé de mise en accusation par le sénat à la suite des problèmes budgétaires qui ont retardé la mise en œuvre du budget 2002. En outre, le Nigeria n'a jamais réussi, depuis son indépendance il y a plus de 40 ans, à passer sans heurts d'un gouvernement élu à un autre. On peut néanmoins affirmer que la démocratie nigérienne perdurera étant donné que la plupart des habitants du pays éprouvent un profond dégoût pour l'option militaire.

Sur la scène internationale, les relations du Nigeria avec le Cameroun voisin se sont envenimées en octobre 2002, lorsque le Nigeria a déclaré qu'il refuserait de lui céder la péninsule de Bakassi, riche en ressources pétrolières, comme l'avait ordonné la Cour internationale de justice de La Haye et malgré les promesses préalables du président Obasanjo de respecter le jugement rendu. Cependant, le Nigeria a laissé la porte

ouverte aux négociations en demandant au secrétaire général des Nations unies d'intervenir dans ce différend.

En 2001, les tensions politiques, ainsi que les violences communautaires, ethniques et religieuses ont mis à mal les programmes publics de lutte contre la pauvreté. Par conséquent, les services sociaux essentiels ne se sont pas significativement améliorés cette année-là, malgré l'accroissement des enveloppes budgétaires. La lenteur de la remise en état des installations de base et l'impact considérable des grèves dans l'enseignement et la santé ont empêché les principaux organismes et services, instaurés pour venir en aide aux catégories vulnérables, de remplir leur fonction. La santé a enregistré des performances mitigées en 2001. L'enveloppe budgétaire allouée à ce secteur a été portée à environ 4 pour cent du budget de l'État en 2001, contre 2.5 pour cent l'année précédente. Le personnel médical a ainsi pu effectuer des visites à domicile répétées afin de vacciner les enfants contre les six maladies infantiles, ce qui a contribué à l'accroissement de la couverture vaccinale globale, qui est passée de 72.7 pour cent en 2000 à 74.6 pour cent en 2001. Cela étant, d'autres indicateurs sanitaires (comme le nombre de patients par médecin, par lit d'hôpital et par infirmier) se sont dégradés en 2001 en grande partie sous l'effet du mouvement de grève prolongée des médecins, des infirmiers et des sages-femmes durant l'année. De plus, le Nigeria a dû faire face à la menace croissante du VIH/sida. Selon les statistiques officielles, ce pays comptait 3.47 millions de séropositifs en 2001. Le taux de prévalence chez les 15-49 ans aurait grimpé à 5.8 pour cent, contre 5.4 pour cent en 1999 et 1.8 pour cent en 1991. Le Nigeria est ainsi le pays le plus peuplé à avoir franchi le seuil de prévalence de 5 pour cent. Selon l'ONU, il s'agit du niveau à partir duquel l'épidémie commence à progresser à un rythme exponentiel. Début 2002, les pouvoirs publics ont répondu à l'aggravation de la pandémie en lançant un programme de lutte contre le sida qui prévoit la vente de traitements antirétroviraux génériques, destinés à prolonger la vie, à un coût de 9 dollars par mois, c'est-à-dire nettement moins cher que les produits de marque. Le gouvernement envisage d'acheter de grandes quantités de traitements antirétroviraux à l'Inde afin de traiter jusqu'à 15 000 malades par an.

Le budget consacré à l'enseignement s'est accru de 10.6 pour cent en 2001 pour représenter 7 pour cent du budget total. Il a ainsi été possible de remettre les établissements scolaires en état dans le cadre du programme d'éducation élémentaire universelle et de réaliser de modestes avancées. Le taux d'inscription dans le primaire et le secondaire a progressé de 4 pour

cent, passant respectivement de 24.9 et 6.4 millions d'élèves à 25.9 et 6.7 millions. Cette légère amélioration concerne à la fois les garçons et les filles. Cependant, d'autres indicateurs relatifs au système éducatif se sont légèrement détériorés dans les établissements primaires et secondaires : ainsi, le taux d'encadrement est passé de respectivement 54 et 41 en 2000 à 56 et 45 en 2001.

